

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 10 mai 2016

INFO PRESSE

Première session d'ateliers pour les États généraux de l'habitat

Le deuxième rendez-vous des États généraux de l'habitat se tiendra jeudi 12 mai à Koné, dans l'hémicycle de l'Hôtel de la Province nord, en présence notamment de Philippe Dunoyer, membre du gouvernement en charge du logement.

Après la journée du 27 avril organisée à Nouméa sur les enjeux et le bilan des politiques de l'habitat en Nouvelle-Calédonie, la journée organisée au Koné sera consacrée à des ateliers thématiques d'échanges et de débats. Au programme, quatre sujets majeurs. Le premier atelier portera sur les aspects de gouvernance et de financement des politiques de l'aménagement. Le second sur l'amélioration des espaces et équipements publics. Le troisième débat portera sur l'aménagement et la valorisation des terres coutumières et le dernier sur la dualité entre accession à la propriété et location.

Programme :

8 h : accueil, coutume et café de bienvenue
8 h 30 : discours d'ouverture de la province Nord et du gouvernement
9 h à 10 h 25 : atelier finances et gouvernance
10 h 35 à 12 h : atelier espaces et équipements publics

12h 00 à 12 h 45 : déjeuner

12 h 45 à 13 h 15 : visite du parc d'aménagement de Baco
13 h 15 à 13 h 30 : pause
13 h 30 à 15 h 00 : développer l'habitat en terres coutumières
15 h 15 à 17 h : propriétaires ou locataires ?
17 h à 17 h 30 : conclusion

Une navette sera mise à disposition pour se rendre à Koné le 12 mai, au départ de Nouméa. Le départ est prévu à **4 h 45 sur le parking de la baie de la Moselle**. Un arrêt est également prévu à **5 h à la station TOTAL de l'ancien péage**. Le retour se fera à l'issue de la journée.

Si certains journalistes sont intéressé(e)s par ce transport, merci de bien vouloir contacter le pôle communication du gouvernement avant le mercredi 11 mai.

Les thématiques de travail en ateliers

Finances et gouvernance : Qui définit la politique de l'aménagement et qui la finance ?

Constat : la question des finances constitue un frein à l'aménagement et au développement de politiques d'habitat en particulier des communes.

Comment rendre pérennes les dispositifs de financement des logements ? De financement, d'investissement et de gestion des équipements et espaces publics ? A quelle échelle doit se jouer la gouvernance permettant de financer le développement de nouveaux quartiers ? Différents leviers, permettant de répondre à l'enjeu du financement, seront passés en revue : mise en place d'une fiscalité locale, taxe sur les équipements, centimes additionnels supplémentaires sur la taxe foncière, contrats inter-collectivités, appel à la cotisation des travailleurs ou des bailleurs internationaux.

Espaces et équipements publics

Constat : La présence et la qualité des espaces et équipements publics sont des facteurs d'attractivité et de cohésion sociale : se rencontrer, se divertir, faire du sport, se déplacer... dans le souci de la tranquillité résidentielle et de l'ordre public.

L'objectif de cet atelier est d'échanger sur les constats et les expériences menées, et débattre des pistes d'actions possibles : comment améliorer les espaces publics ? Quels équipements améliorer et dans quels quartiers ? Comment financer leur construction puis leur gestion ? Quel acteur doit s'en charger ? Comment concevoir des espaces adaptés aux besoins, sans qu'ils soient dégradés et où il fera bon vivre ensemble ?

L'aménagement des terres coutumières

Constat : L'aménagement des terres coutumières constitue une opportunité en milieu urbain et une nécessité en brousse pour améliorer le cadre de vie des habitants des tribus. Cependant, les outils financiers et juridiques pour la programmation de l'aménagement en terres coutumières sont encore à développer et demeurent un frein à leur aménagement.

L'aménagement et la valorisation des terres coutumières représentent un enjeu fort pour la Nouvelle-Calédonie notamment pour augmenter l'attractivité des tribus et lutter contre les inégalités de développement, mais aussi pour la constitution de réserves foncières proches des zones urbaines. Comment sécuriser les investissements ? Le fonds de garantie est-il une garantie suffisante pour les investisseurs ? Les bailleurs sociaux ont-ils une garantie suffisante pour construire du locatif amortissable sur une durée longue ?

Propriétaire ou locataire ?

Constat : L'accession à la propriété est un idéal pour de nombreuses familles (constitution d'un capital, sentiment de sécurité, patrimoine pour la retraite et transmission aux enfants). La location, permet plus de mobilité et de souplesse (changement d'emploi ou de composition familiale) et est plus facile d'accès financièrement.

Quelles sont les conditions pour être propriétaire aujourd'hui ? Comment accompagner l'entretien des logements ? Comment les pouvoirs publics et les opérateurs financent-ils l'accession aidée et quels sont les effets de leviers des subventions sur l'offre en accession d'une part, en location d'autre part ?

Le phénomène calédonien de double résidence est une réalité : comment l'aborder dans le cadre des financements publics ? Comment permettre à certains ménages d'habiter près des lieux d'emploi, d'éducation ou de santé ? Enfin, comment concilier accession à la propriété et lutte contre l'étalement urbain ? Les ménages intègrent-ils le coût et le temps des transports dans leur projet d'accession ? Peut-on encore être propriétaire en centre-ville ?